

Moulin-Vert Conseil de Quartier

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

Messieurs Luc LADIRE et Khaled BEN MOHAMED, Adjoints au Maire référents du conseil de quartier,

16 habitants étaient présents.

Année 2022 n° 3– 15 septembre 2022

Sommaire :

1– Quelle circulation souhaitons nous dans le quartier pour préserver la sécurité des enfants et de tous ?

2– Questions diverses

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Tenant compte des questions posées par les habitants en fin de conseil de quartier précédent pour objet de l'ordre du jour de cette séance, les adjoints référents du conseil de quartier du moulin vert proposent d'en faire une synthèse sous forme du premier point du conseil : quelle circulation souhaitons nous dans le quartier pour préserver la sécurité des enfants et de tous ?

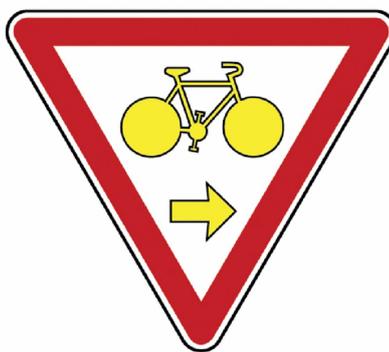
Les autres points seront traités en fin de séance dans la partie questions diverses.

1–Quelle circulation souhaitons nous dans le quartier pour préserver la sécurité des enfants et de tous ?

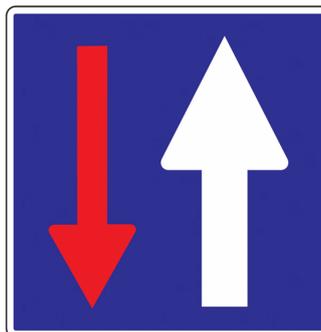
Les habitants commencent par énumérer ce qu'ils souhaiteraient pour améliorer la sécurisation de la circulation.

A. Le carrefour des rues Julian Grimau et Paul Armangot :

- A ce carrefour, les vélos venant de la rue Paul Armangot (longeant le Parc des Lilas) à contresens, débouchent sur le carrefour sans protection de feux tricolores comme en face ou sur la rue Julian Grimau. Peut-on installer à leur intention un panneau « céder le passage vélos » sur la rue Paul Armangot et un panneau de « danger de débouché de cyclistes » sur les autres entrées du carrefour?



- A partir du café le Nemrode, la partie de la rue Julian Grimau est plus étroite et toujours en double sens avec des stationnements sur un coté. Pour faciliter les croisements pourrait-on mettre un panneau indiquant un sens prioritaire?



- Sur cette partie de la rue Julian Grimau, a t-on fait une étude d'accidentologie ou des comptages pour mesurer la vitesse?
- Devant le café le Nemrod des jardinières gênent la circulation des piétons. Est-ce la propriété du commerçant ou sont-elles installées sur le domaine public?



B - Axe rues Paul Armangot, Camille Rich, de France et Moulin vert.

- **Plusieurs remarques sont faites à propos du bus 132 :**
 - ⇒ Améliorer la coordination des départs du bus à l'arrêt « Hôtel de Ville de Vitry sur Seine » avec les arrivées du Tram.
 - ⇒ Augmenter la fréquence des transports (Tram et 132) aux heures de pointes (17 h) pour répondre aux besoins suite à l'ouverture de l'Ecocampus de Chérioux.
 - ⇒ La vitesse du 132 est excessive dans la rue de France et du moulin vert.
- **Les jeux de ballons** devant la Maison sociale de la SAIMV sont dangereux car cet espace est ouvert sur la route. Peut-on signaler que jouer au ballon sur cet espace est dangereux ?



- Le virage rue Camille Rich puis rue de France en face la rue Pauline Lacroix, pose 2 problèmes de sécurité:
 - ⇒ Les voitures venant des 2 sens n'ont pas de visibilité suffisante avant le virage et sont surprises par les bus qui ont une grande amplitude de giration et empiètent sur la voie d'en face. Pourrait-on avant le virage et dans les 2 sens prévenir les automobilistes de ce croisement dangereux?
 - ⇒ Un autre danger est signalé concernant cette difficile visibilité. Il s'agit de l'emplacement d'un passage piéton juste après le virage rue de France. Pourrait-on le déplacer afin que les voitures venant de la rue Camille Rich aient une meilleure anticipation du passage piéton?

- La sortie des véhicules du parking souterrain de la résidence du Moulin vert, 14 rue du moulin vert , n'est pas signalée aux automobilistes roulant vite sur cette sortie de ville. De plus aucun miroir permet d'améliorer la visibilité des personnes sortant de la résidence.



C. Rue des contes des fées :

- Les habitants signalent que les voitures roulent très vite dans cette rue et contrairement à la rue du Petit Poucet où des chicanes ont été installées, ce tronçon non contraint permet de fortes accélérations.
- Le stationnement non autorisé sur le trottoir ne permet pas une circulation sereine des piétons.



Cet inventaire terminé, les élus relancent le débat en questionnant nos usages en tant qu'automobilistes, piétons et cyclistes et sur nos capacités à partager la ville. Les déplacements en ville subissent une profonde mutation. Jusqu'à présent les automobilistes étaient les « rois de la route ». Les transports en commun s'intensifient, et d'autres usages s'imposent. Quels pourraient être les changements à opérer pour aller vers un partage plus apaisé de la route?

Les habitants font des propositions :

- ⇒ Proposer aux vitriots de tout âge des stages de sensibilisation aux comportements de sécurité. Cela permettrait aux automobilistes, de mieux maîtriser la place des vélos et ainsi avoir moins peur de les renverser. Pour les usagers de modes de déplacement non motorisés, cela leur permettrait d'acquérir les bons réflexes et les attitudes conformes au code de la route.
- ⇒ Intensifier la signalétique pour une meilleure visibilité des zones partagées.
- ⇒ Créer dans le mensuel une page dédiée aux bonnes pratiques pour partager la route.

Les élus proposent aussi une rencontre avec le Conseil des Enfants pour partager leur point de vue en matière de sécurité dans leur déplacements quotidiens.

QUESTIONS DIVERSES

- Des habitants de la rue C. Risch et de la rue P. Lacroix sollicitent l'appui de la mairie pour leur demande de remplacement concernant leurs volets qui ont été détériorés lors d'un cambriolage et suite aux fortes températures.

Réponses : Suite à un cambriolage c'est la compagnie d'assurance qui doit être saisie.

- Les habitants de la rue P. Lacroix s'interrogent quant à l'absence de poteaux et de bouche d'incendie dans leur rue;

Réponse : Le règlement interdépartemental de défense extérieure contre l'incendie prévoit pour le type de bâtiments de la rue Pauline Lacroix, 1 point d'eau à moins de 150m. Cette rue est couverte par 3 bouches d'incendie à moins de 150 m, précisément au 2 rue Bruno Braun, au 11 rue de France et au 9 rue Camille Rish.

- Les services de la ville ont installé des ilots de fraîcheur durant l'été. Est-ce que ces brumisateurs peuvent être installés aussi dans le jardin du Moulin Vert ?
- Une habitante apporte un témoignage positif sur la jeunesse du Moulin vert qui a investi dans des piscines gonflables pour rafraichir les enfants du quartier et ainsi éviter les utilisations des bornes incendie.

- Les habitants ont le sentiment que la police municipale est concentrée sur le centre ville et délaisse le quartier;

Réponse : *Le service de la Police Municipale procède à des recrutements pour répondre à ce besoin. Au-delà, ils interviennent dans l'ensemble de la Ville.*

- Des participants déplorent un manque de places de stationnement dans les rues J. Grimau et G. Philippe et plus généralement dans l'ensemble du quartier;
- L'irrespect du stop dans la rue C. Risch. Le sens interdit dans la rue P. Lacroix n'est pas respecté.

Réponse : *Ces infractions ont été transmises à la Police Municipale.*

- Les habitants souhaiteraient l'aménagement de places de stationnement sur le terrain vague dans la rue du Moulin vert; Sur ce même terrain est déposé un stock de bouteilles de gaz, vont-elles être enlevées ?
- Des habitants souhaiteraient que la vitesse soit limitée à 30 km/h dans tout le quartier;
- Une incompréhension est exprimée quant à la circulation des vélos autorisée dans les 2 sens dans les rues à sens unique;

Réponse : *En référence au Code de la route, les vélos sont autorisés à circuler dans les deux sens dans les zones 30, les aires piétonnes et les zones de rencontres. Le double sens permet de bénéficier d'une meilleure visibilité, d'éviter les grands axes de circulation et de simplifier les itinéraires.*

- Les horaires de bureau de la poste ne sont pas respectés. La Poste va-t-elle fermée définitivement?

Réponse : *L'allègement des créneaux d'ouverture de l'été ont été mis en place pour répondre aux congés d'été des employés. Le Maire a rencontré la Direction de la poste du Val de Marne qui a affirmé que la fermeture de la poste du Moulin vert n'était pas à l'ordre du jour.*

- Les habitants souhaitent connaître le devenir de la maison sociale non exploitée à ce jour et de certains pavillons SAIMV qui ont été démurés.

Réponse : *Concernant l'avenir de la Maison Sociale de la SAIMV, la municipalité mène des négociations qui devraient aboutir dans l'année qui suit.*

Des pavillons ont été réhabilités et proposés à la location. Des locataires de l'habitat collectif SAIMV ont pu en profiter. Une enquête sociale est menée auprès des habitants de la SAIMV qui permettra de nourrir le projet de reprise du patrimoine.

- Des habitants saluent l'action de la municipalité auprès de la SAIMV qui a permis une importante avancée du projet futur de ce bailleur. Depuis ils notent aussi une forte amélioration de la propreté du quartier.
- De nouveaux aménagements sont-ils prévus au Parc des Lilas ?

Réponse : *Monsieur LADIRE a envoyé un courrier au Président du Conseil départemental afin d'obtenir de plus amples informations concernant son aménagement.*

Les questions restées sans réponses sont en cours d'instruction dans les services compétents et apparaîtront dans un prochain compte rendu.

INFORMATIONS

Monsieur Ben Mohamed informe que du 18 septembre au 8 octobre, la ville s'associe à la Semaine européenne du développement durable pour proposer plusieurs initiatives participatives.

À l'image des nombreux sujets concernés, la municipalité a élaboré plusieurs rendez-vous qui ponctueront la Semaine du développement durable. Autant d'occasions de venir se rencontrer, échanger et aborder ensemble les défis d'un avenir durable sur le terrain de l'environnement et des mobilités, notamment.

- ⇒ Des nettoyages citoyens seront organisés, accompagnés par les services municipaux, dans le cadre de l'initiative internationale World CleanUp Day.
- ⇒ une "troc party" est programmée au sein de la déchèterie Rabelais
- ⇒ Des échanges autour du plan vélo seront proposés, atelier de réparation de vélo avec la Cyclofficine d'Ivry, atelier de marquage de vélo avec l'association MDB.
- ⇒ des balades à vélo électrique (VAE) seront également proposées gratuitement aux Vitriotes et Vitriots

Le programme complet est accessible sur le site de la ville (<https://www.vitry94.fr/2868-23491/actualites/fiche/la-semaine-du-developpement-durable.htm>).